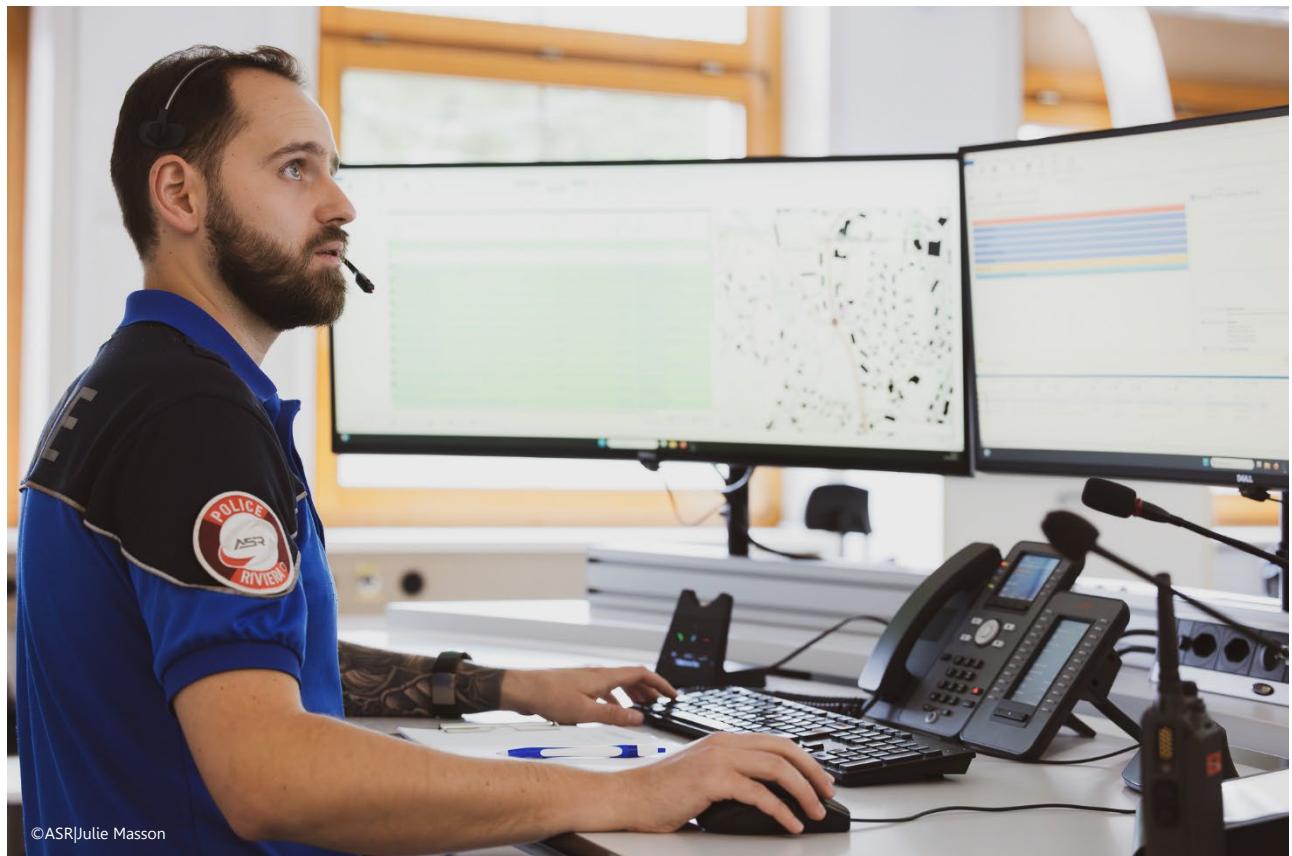




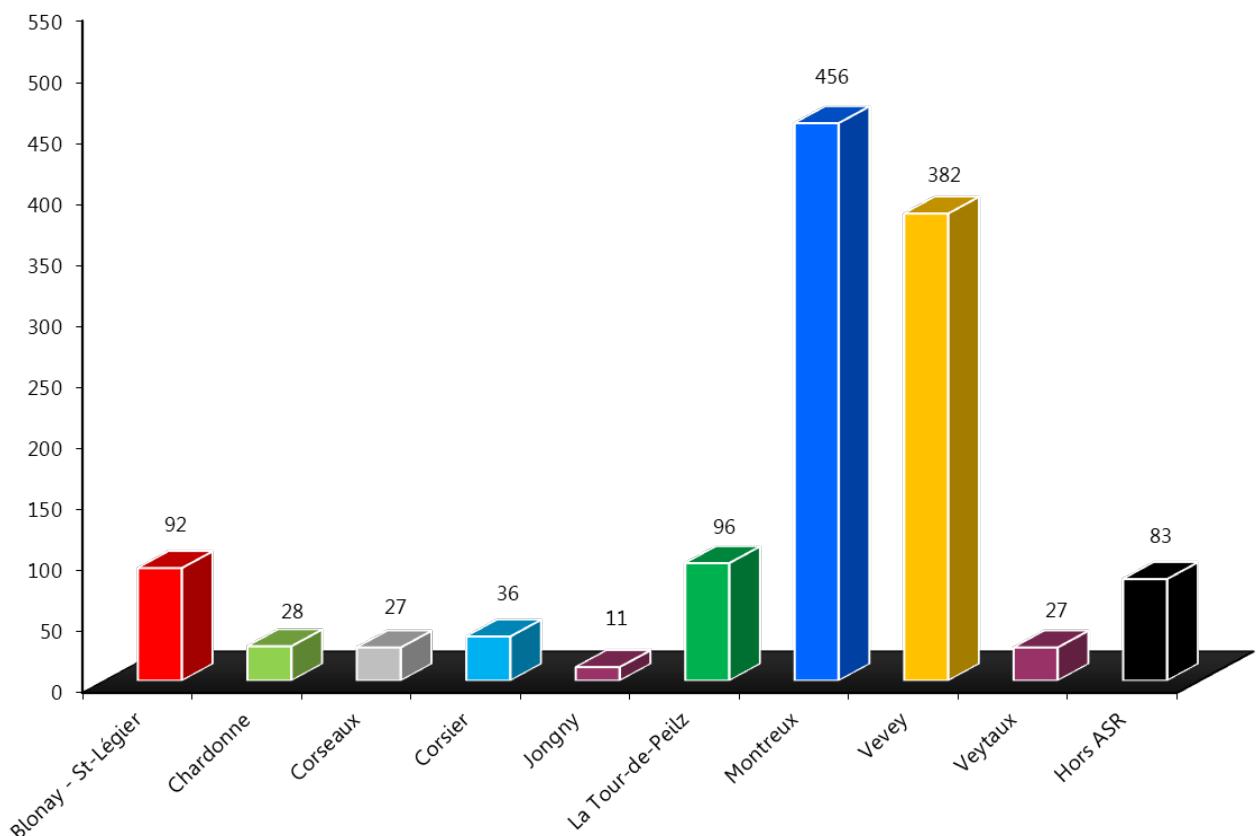
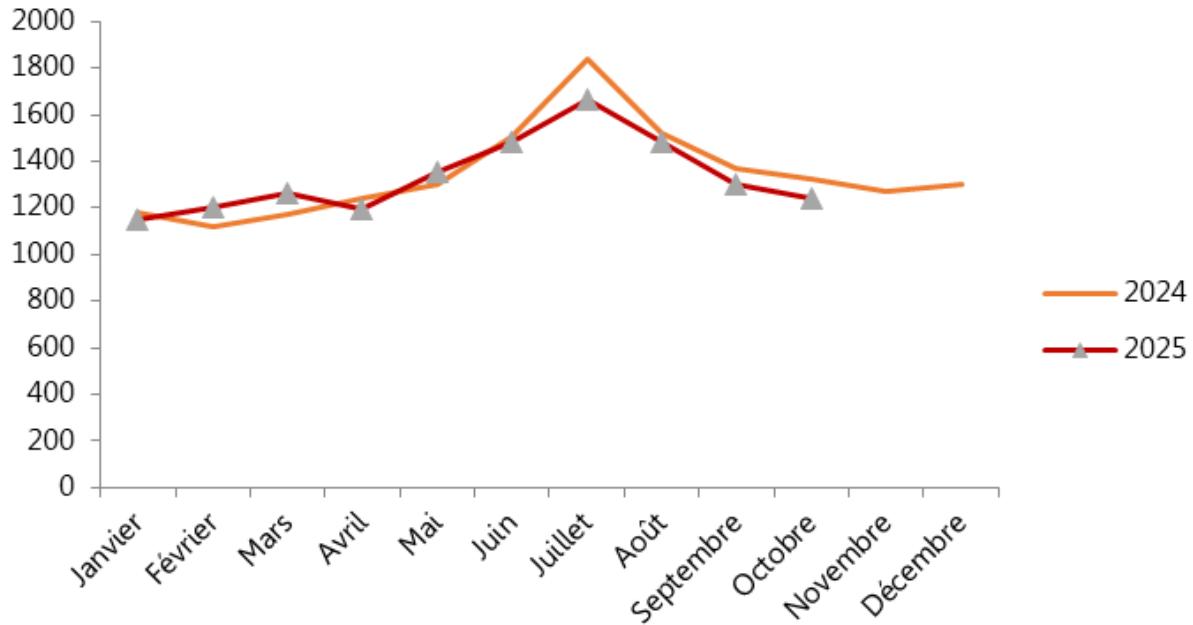
Bulletin d'information

Octobre 2025



©ASR|Julie Masson

Total des interventions 1'238



Prévention

Formation de patrouilleurs scolaires

Des patrouilleurs scolaires adultes ont été formés afin de renforcer l'équipe déjà en activité à Saint-Légier. Leur mission consiste à assurer la sécurité des enfants lors de la traversée des passages piétons à proximité des établissements scolaires. Ils contribuent ainsi à la sécurisation des trajets domicile-école.



« Semaine spéciale » au Gymnase de Burier, à La Tour-de-Peilz

Du 6 au 10 octobre, des cours de prévention ont été dispensés au Gymnase de Burier à plus de 750 élèves de première année, répartis dans 31 classes.

Les sujets évoqués ont porté sur divers thèmes liés à la sécurité et à la prévention, notamment l'usage des réseaux sociaux, le harcèlement, la discrimination et les comportements responsables dans l'espace public.

Sensibilisation auprès des étudiants internationaux

Une séance de sensibilisation a été organisée à l'École hôtelière HIM à Montreux pour 150 nouveaux étudiants. Cette rencontre avait pour objectif de présenter les lois et règlements en vigueur en Suisse, ainsi que les comportements du « vivre-ensemble » attendus dans la vie quotidienne, afin de favoriser une intégration harmonieuse des nouveaux arrivants.

Conférence de prévention du cambriolage

Une conférence de prévention des cambriolages a été donnée à plusieurs propriétaires de maisons d'un quartier de Clarens. Ce fut également l'occasion de sensibiliser les personnes présentes à la manière de se prémunir de différents délits, tels que les vols dans l'espace public, aux abords d'un bancomat, dans les transports en commun ou les arnaques aux « faux policiers ».

Actions préventives sur l'espace public

Des actions de prévention ont été menées au moyen du poste de police mobile ainsi qu'à vélo sur plusieurs sites du secteur, notamment à la gare de Montreux, sur les quais et lors du marché hebdomadaire de Vevey. Ces rencontres ont permis d'aborder la thématique des cambriolages en fin de journée durant la période automnale, période durant laquelle de nombreuses habitations sont inoccupées dès la fin de l'après-midi, à la tombée de la nuit. Les conseils transmis ont porté sur la nécessité de laisser une lumière allumée afin de simuler une présence, de demeurer attentif aux mouvements suspects dans le voisinage et de signaler sans délai tout comportement inhabituel.

Visibilité dans la circulation routière

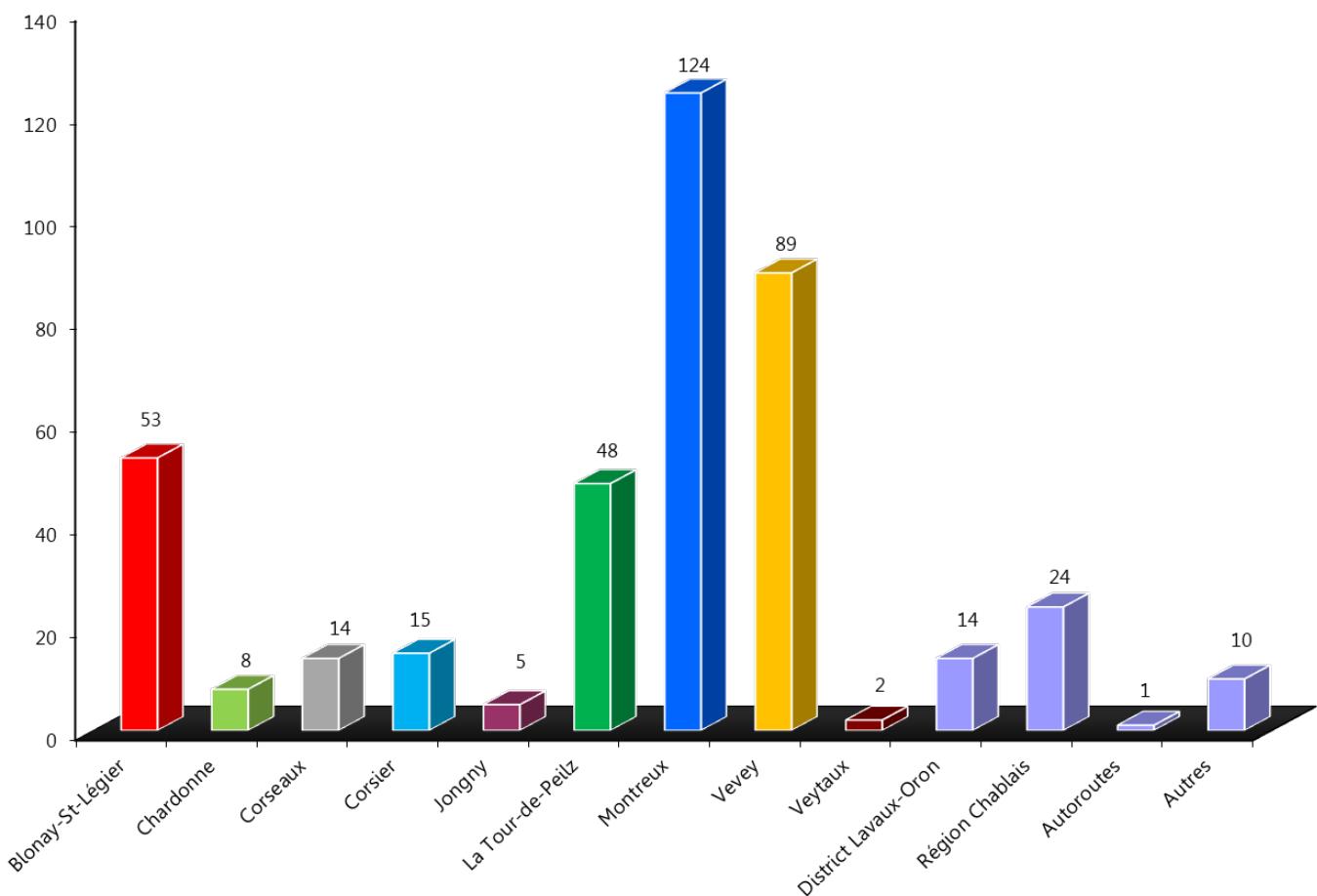
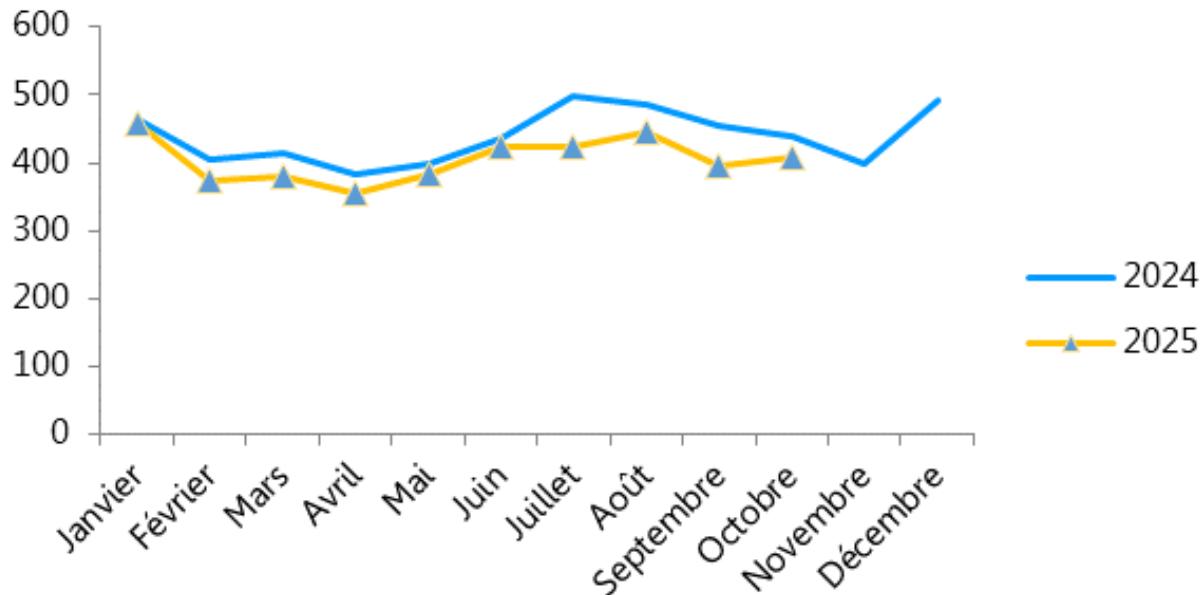
Les périodes nocturnes s'allongent ! Il est donc important de revêtir des habits clairs et/ou avec des bandes rétroréfléchissantes afin d'être bien visible dans la circulation routière :

Plus d'informations sur : <https://votrepolice.ch/restez-visible-dans-lobscurite-pour-assurer-votre-securite/>





Total des interventions 407

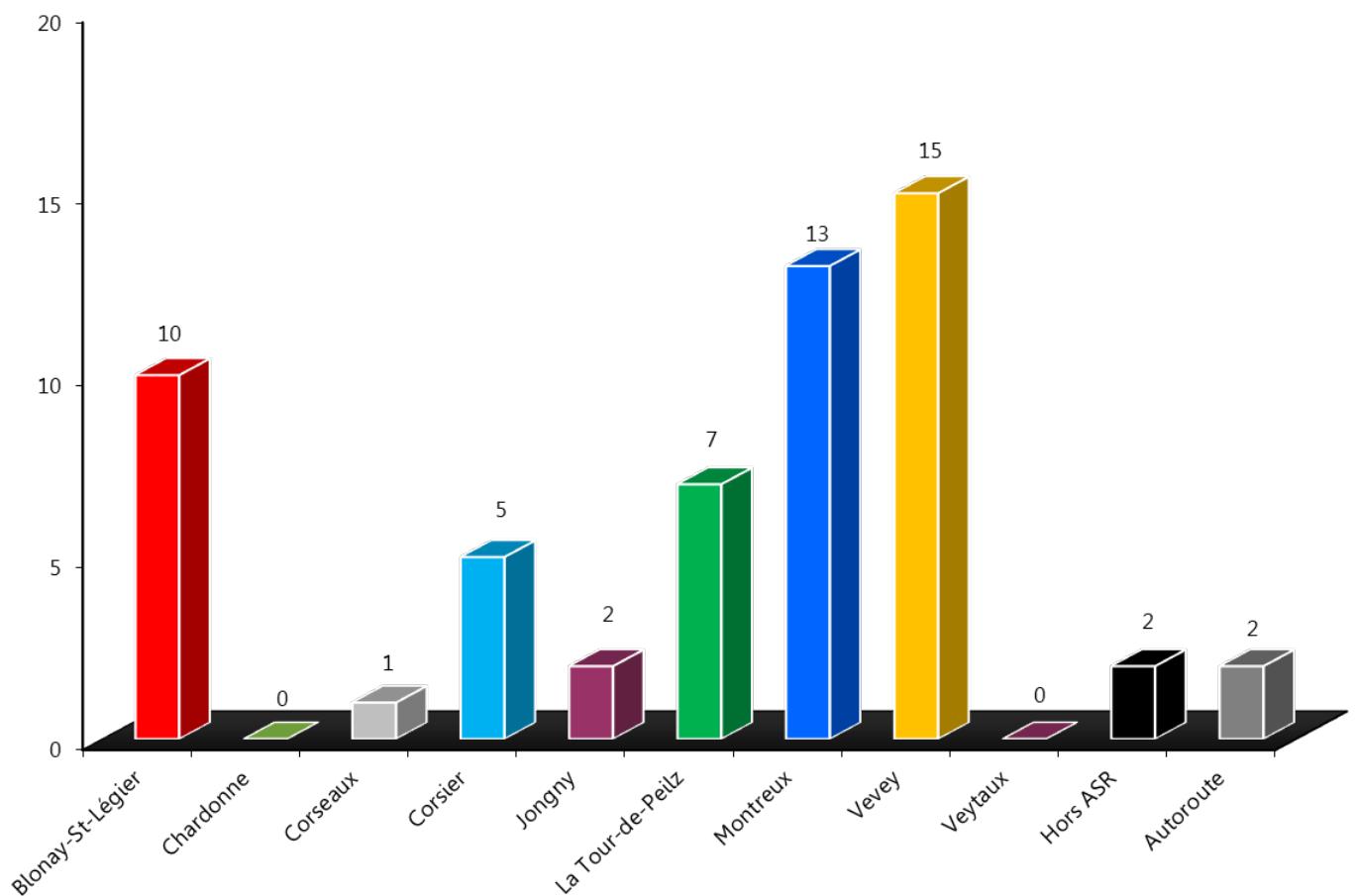
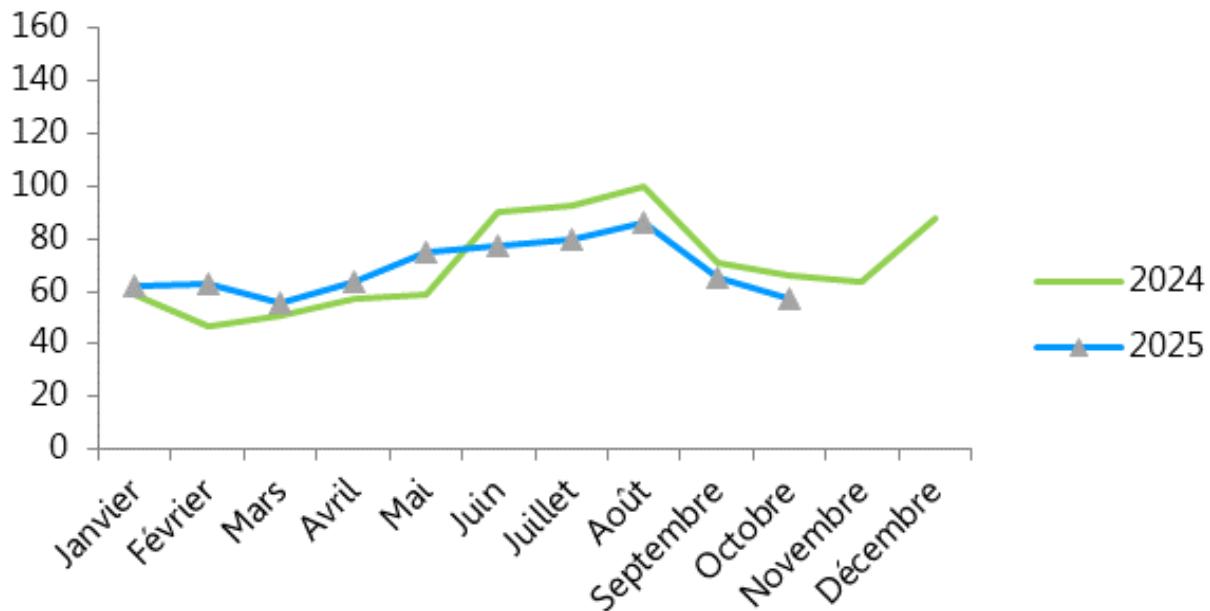




Baisse de l'état général	47
Brûlures	3
Cas psychiatriques	27
Douleurs abdominales / lombaires	27
Grossesses	0
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	17
Problèmes cardiaques	26
Problèmes respiratoires	27
Traumatismes divers	86
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	52
Autres	95



Total des interventions 57





Corsier : important incendie dû à la foudre
 Alors qu'un orage de grande ampleur se déplace sur la région, le 23 octobre peu avant 23h, la foudre tombée sur un immeuble locatif provoque un incendie. Celui-ci se développe rapidement à la toiture du bâtiment, qui doit être évacué. L'événement ne fait pas de blessé, mais un large dispositif de secours est mis en place. Au total, près d'une quarantaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés, avec une dizaine de véhicules (dont plusieurs tonnes-pompes, un camion-échelle de 30 mètres et un véhicule de poste de commandement). Des renforts sont également nécessaires, en provenance du SDIS Lausanne-Epalinges et du SDIS Coeur-de-Lavaux. L'ensemble des services de l'ASR sont sollicités : Police Riviera, Ambulance Riviera, Protection Civile Riviera-Pays-d'Enhaut. La Gendarmerie, l'ECA, le Soutien sanitaire opérationnel et d'autres partenaires interviennent également.

Un appartement prend feu à Vevey en milieu de soirée

Le 8 octobre vers 20h, près d'une trentaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés pour un incendie d'importance dans un immeuble d'habitation à proximité de la gare. Tandis que la personne occupant le logement est prise en charge par une équipe d'Ambulance Riviera pour être évacuée vers un établissement hospitalier, les pompiers effectuent 4 sauvetages dans les étages du bâtiment, à l'aide d'un camion échelle de 30 mètres. Plusieurs équipes de





Blonay - Saint-Légier

10.10.2025 - 1210 : accident de la circulation avec blessé

Un adolescent de 14 ans circule à trottinette électrique sans permis des catégories M (cyclomoteur) ou G (tracteur). Soudain, une voiture sort d'un chemin privé et le percute. Le choc le projette au sol. Blessé, il est pris en charge par sa mère et conduit dans un centre médical. L'automobiliste, partie avant l'arrivée de la police, est invitée à se présenter au poste de police de Clarens pour y être entendue, de même que le trottinettiste. Un rapport d'accident est dressé.

13.10.2025 - 2225 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste circule sur le chemin de l'Arbériat, à Saint-Légier, en raison de travaux sur l'autoroute. Arrivé au niveau de la bifurcation pour Châtel-Saint-Denis, il se retrouve dans un quartier de villas. C'est en portant son attention sur son GPS qu'il tourne par inadvertance son volant vers la gauche et percute un véhicule. L'individu est auditionné sur place et sa voiture est prise en charge par un dépanneur. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

27.10.2025 - 1320 : début d'incendie dans un immeuble

Des habitants de la rue du village s'inquiètent en voyant, de l'extérieur, un appartement totalement envahi de fumée. Plus d'une quinzaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés et se rendent sur place avec une demi-douzaine de véhicules, dont un tonne-pompe et un camion-échelle. Ils parviennent à pénétrer rapidement dans le logement et situent l'origine des fumées dans la cuisine, l'occupant ayant oublié une casserole sur le feu. Ambulance et Police Riviera ainsi que la Gendarmerie participent également aux opérations.

31.10.2025 – 1725 : délit de chauffard

Lors d'un contrôle radar effectué sans poste d'interception, Police Riviera constate la vitesse excessive d'un motocycle sur la route de Châtel-St-Denis. Le conducteur, un homme de 18 ans, titulaire d'un permis d'élève conducteur de la catégorie A 35 KW, domicilié dans le canton de Vaud, roule au guidon de son motocycle d'une cylindrée de 530 cm³, à 105 km/h (101 km/h après déduction de la marge de sécurité) au lieu des 50 km/h autorisés à cet endroit. Appréhendé sur le champ, il est acheminé au poste de police de Clarens pour la suite de la procédure qui lui occasionne également le retrait de son permis d'élève conducteur. Le Ministère public d'arrondissement de l'Est vaudois est renseigné et une procédure pénale est ouverte.

Les Polices vaudoises rappellent que la vitesse inadaptée reste une des causes principales des accidents faisant chaque année des victimes. Les usagers sont invités à respecter les vitesses maximales autorisées et à adapter la vitesse aux conditions de la route, ceci afin d'éviter les accidents et la mise en danger d'autrui.

Selon les dispositions de « via sicura », il y a délit de chauffard lorsque la vitesse maximale autorisée a été dépassée :

- d'au moins 40 km/h sur les tronçons limités à 30 km/h ;
- d'au moins 50 km/h sur les tronçons limités à 50 km/h ;
- d'au moins 60 km/h sur les tronçons limités à 80 km/h ;
- d'au moins 80 km/h sur les tronçons où la limite est fixée à plus de 80 km/h.

Le délit de chauffard est passible d'une peine privative de liberté d'un à quatre ans, d'un retrait du permis de conduire d'au moins deux ans, sans compter la confiscation du véhicule utilisé qui peut être prononcée par l'autorité de jugement.

Chardonne

07.10.2025 – 2020 : accident de la circulation avec fuite

Un automobiliste prend la fuite après avoir heurté une voiture stationnée sur la route du Vignoble, endommageant fortement son rétroviseur. Grâce au signalement d'un témoin, une patrouille de Police Riviera se rend au domicile du conducteur, qui reconnaît les faits. La voiture de l'intéressé présente des dommages correspondant à l'accident signalé. Le conducteur est dénoncé à l'autorité compétente et un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

12.10.2025 – 1820 : accident de la circulation avec blessé

Une motocycliste circule sur la route de Châtel lorsqu'elle perd la maîtrise de son engin dans un virage et chute. Sa moto percute l'arrière d'une voiture arrivant en sens inverse. Blessée, la conductrice du deux-roues est acheminée par un équipage ambulancier à l'Hôpital Riviera-Chablais. Une entreprise de dépannage est requise pour prendre en charge la moto. Un rapport d'accident est dressé

Corseaux

07.10.2025 – 1750 : accident de la circulation avec blessé

Alors qu'elle circule sur son vélo électrique à l'avenue Félix-Cornu, une femme percute un potelet en plastique délimitant une bande longitudinale pour piétons et chute lourdement au sol. Blessée, elle est prise en charge par un équipage ambulancier et acheminée à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

09.10.2025 – 1345 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Deux adolescents de 14 et 15 ans sont interceptés sur le quai Édouard-Jaccoud, alors qu'ils circulent à trottinette électrique sans être titulaires du permis de conduire des catégories M (cyclomoteur) ou G (tracteur), requis pour ce type de véhicule. Ils sont dénoncés pour infraction à la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont informés des faits.

11.10.2025 – 2205 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est intercepté à la route de Chailly et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Corsier

23.10.2025 - 2240 : la foudre provoque un incendie dans un immeuble locatif

Alors qu'un important orage se déplace sur la région, la foudre tombée sur un immeuble locatif provoque un incendie. Celui-ci se développe rapidement à la toiture du bâtiment, qui doit être évacué. L'événement ne fait pas de blessé, mais un large dispositif de secours est mis en place. Au total, près d'une quarantaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés, avec une dizaine de véhicules (dont plusieurs tonnes-pompes, un camion-échelle de 30 mètres et un véhicule de poste de commandement). Des renforts sont également nécessaires, en provenance du SDIS Lausanne-Epalinges et du SDIS Coeur-de-Lavaux. L'ensemble des services de l'ASR sont sollicités : Police Riviera, Ambulance Riviera, Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut. La Gendarmerie, l'ECA, le Soutien sanitaire opérationnel et d'autres partenaires interviennent également.

Jongny

15.10.2025 – 2109 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un automobiliste circule sur la route du Mont, en direction d'Attalens. À un moment donné, il tente d'éviter un animal et vient heurter un panneau de signalisation sur le bord gauche de la chaussée. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Montreux

Clarens, 01.10.2025 – 0940 : accident de la circulation avec blessés

Une automobiliste circule sur la rue Gambetta. Lorsqu'elle se déporte pour éviter une voiture stationnée sur sa droite, elle heurte une autre voiture circulant normalement en sens inverse. Lors du choc, ce dernier véhicule entre en collision avec un candélabre situé sur un îlot central, avant de finir sa course sur le flanc. Les pompiers interviennent pour une désincarcération. Les deux occupants, légèrement blessés, sont pris en charge par un équipage ambulancier et acheminés à l'Hôpital Riviera-Chablais. Une entreprise de dépannage évacue les deux voitures. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

Clarens, 01.10.2025 – 1200 : élève-conducteur à la conduite dangereuse

Un motocycliste élève-conducteur de 18 ans et son passager sont aperçus par un policier en patrouille cycliste, alors qu'ils roulent sur l'avenue du Châtelard après avoir franchi une ligne de sécurité durant une manœuvre de dépassement. Le pilote contourne le policier pour éviter le contrôle. Il est identifié grâce à sa plaque d'immatriculation et contacté téléphoniquement afin d'être informé d'une dénonciation à l'autorité compétente.

Clarens, 01.10.2025 – 1205 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 14 ans est intercepté à la rue de Jaman, alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

Clarens, 01.10.2025 – 1205 : conduite dangereuse

En cours de patrouille à moto à l'avenue de Chailly, un policier interpelle un motard pour conduite dangereuse. Le pilote, élève-conducteur, effectuait un « wheeling » en plein trafic. Il fait l'objet d'une dénonciation conformément à la Loi sur la circulation routière.

04.10.2025 – 0025 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Une conductrice en état d'ivresse circule sur l'avenue de Belmont lorsqu'elle perd le contrôle de son véhicule, qui percute une voiture en stationnement, avant de terminer sa course sur le flanc en travers de la chaussée. Le choc projette la voiture stationnée contre une protection métallique protégeant un arbre. La conductrice, indemne, est acheminée au poste de police pour les besoins du constat, puis dénoncée à l'autorité compétente.

04.10.2025 – 0055 : conduite sans permis

Un automobiliste est interpellé, alors qu'il circule à l'avenue de Belmont en étant sous une mesure de retrait de son permis de conduire et après avoir emprunté sans autorisation la voiture de sa propriétaire. L'intéressé est auditionné sur place et dénoncé à l'autorité compétente.

14.10.2025 – 2120 : accident de la circulation avec blessés

En raison d'une conduite inadaptée sur la Grand-Rue, un motocycliste percute l'îlot situé à la sortie du giratoire du parking du Forum. Perdant ainsi la maîtrise de son véhicule, il chute au sol et glisse sur plusieurs mètres. Une ambulance est requise pour transporter le blessé à l'hôpital. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

15.10.2025 – 2215 : bagarre

Les policiers interviennent à la Place du Marché pour une bagarre entre deux groupes de personnes. Deux individus sont blessés aux bras et à la tête. Ils ont également été aspergés de spray au poivre. Ils sont pris en charge par deux ambulances et transportés à l'hôpital. Un rapport d'intervention est dressé par Police Riviera.

17.10.2025 – 1825 : mendicité

L'intervention des policiers est sollicitée pour une personne s'adonnant à la mendicité sur la Grand-Rue, devant un restaurant. Lors des vérifications, il ressort que l'intéressée est recherchée. Cette dernière est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure.

Clarens, 18.10.2025 – 0330 : accident de la circulation avec blessé

Un individu circule au guidon de son cyclomoteur léger, sous l'influence de l'alcool, sur la rue du Lac en direction de Vevey. A un moment donné, il percute la bordure du trottoir avec la roue avant et chute au sol. Ne portant pas de casque, il est blessé à la tête. Une ambulance est sollicitée par un passant pour le conduire à l'hôpital. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

19.10.2025 – 0025 : accident de la circulation avec dégâts matériels et conduite en état d'ivresse

Une conductrice en état d'ébriété circule sur la route des Colondalles en direction de l'autoroute. A un moment donné, elle se déporte sur la gauche et heurte deux potelets délimitant la chaussée du trottoir. L'intéressée est conduite au poste de police pour la suite de la procédure.

20.10.2025 – 0045 : litige avec un client du casino

La sécurité du Casino de Montreux fait appel aux policiers pour un individu agressif à l'extérieur de l'établissement. Une fois sur place, les agents de police apprennent que l'individu, en état d'ivresse, a quitté les lieux accompagnés d'une femme. L'individu est finalement appréhendé peu après. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

27.10.2025 – 1550 : mendicité

Lors d'une patrouille pédestre à la Place du Marché, les policiers interpellent un homme qui s'adonne à la mendicité. Déjà connu pour des faits similaires et conformément à la procédure, il est dénoncé à l'autorité compétente.

28.10.2025 – 1940 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est interpellé à l'avenue Claude Nobs. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Vevey

08.10.2025 - 2010 : incendie dans un appartement

Un feu se déclare dans un appartement du centre-ville, se développant rapidement à l'ensemble du logement. Une trentaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec notamment un camion tonne-pompe 2'000 litres, une échelle-automobile et plusieurs véhicules d'accompagnement. Ils parviennent à maîtriser l'incendie, limitant ainsi les dégâts au logement touché. Plusieurs personnes sont extraites du bâtiment avec l'échelle-automobile, dont un locataire qui est transporté en ambulance à l'Hôpital Riviera-Chablais pour un contrôle. Des patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie ainsi qu'un Inspecteur de l'ECA participent également aux opérations.

15.10.2025 - 1555 : conduite sans permis de conduire valable

Un automobiliste débouche sur l'avenue Nestlé, depuis la rue du Midi, sans s'arrêter au STOP. De ce fait, il n'accorde pas la priorité à la voiture de police qui arrive normalement depuis la Grande Place. Le conducteur est interpellé peu après et n'est pas en mesure de présenter un permis de conduire valable. Il est dénoncé pour infractions à la Loi sur la circulation routière.

24.10.2025 – 1100 : accident de la circulation avec blessés

Suite à un probable refus de priorité de la part d'un automobiliste à la sortie d'une place de parc latérale, un bus des transports publics doit faire un freinage d'urgence pour éviter une collision. Lors de la manœuvre, quatre passagers du bus sont blessés, dont deux qui sont pris en charge et acheminés à l'Hôpital Riviera-Chablais par un équipage d'Ambulance Riviera. Les opérations de constat sont menées par Police Riviera. L'automobiliste à l'origine du refus de priorité ayant quitté les lieux, un appel à témoins est lancé.

24.10.2025 – 1605 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la rue des Chenevières. Arrivé au carrefour d'Entre-deux-Villes, il ne remarque pas la présence d'un cycliste et une collision s'ensuit. Suite au choc, ce dernier percute avec son deux-roues l'arrière d'une autre voiture, à l'arrêt, avant de chuter. Blessé, il est rapidement pris en charge par un équipage ambulancier et transporté à l'Hôpital Riviera-Chablais pour y recevoir des soins. Police Riviera établit un rapport d'accident.

24.10.2025 – 2125 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est interpellé à l'avenue de Rolliez et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

18.10.2025 - 1254 : mendicité

Lors d'une patrouille à vélo, l'attention des policiers est portée sur une personne assise par terre devant la terrasse d'un restaurant, avec un bol devant elle. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

18.10.2025 - 2350 : trouble de la tranquillité

Les policiers interviennent pour des nuisances sonores provenant d'un appartement à la rue du Major-Davel. Le locataire de l'appartement est prié de baisser le niveau sonore de la musique. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

29.10.2025 - 2025 : accident de la circulation avec fuite et blessée

Un automobiliste circule sur l'avenue de Nestlé lorsqu'il percute une femme qui traverse sur le passage pour piétons. Il s'immobilise directement après le choc et aide la piétonne à se relever, avec l'aide de deux passants, avant de quitter les lieux sans respecter ses obligations en cas d'accident. Un équipage ambulancier de la région chablaisienne intervient et l'ausculte sur place. Le conducteur est quant à lui identifié ultérieurement, auditionné et dénoncé à l'autorité compétente. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

Veytaux

03.10.2025 – 1850 : incident impliquant des animaux de compagnie

Une promeneuse se balade avec son chien nordique de type husky au chemin de la Chapelle. En haut des escaliers menant à la rue de Bonivard, elle croise une autre dame accompagnée de son petit terrier. Soudain, le premier chien se précipite vers l'autre en dévalant les escaliers, entraînant la chute violente de sa propriétaire. L'animal attaque ensuite le petit chien, que sa maîtresse tente de protéger, se faisant à son tour mordre. C'est alors qu'une tierce personne intervient pour maîtriser le chien mordeur. Un équipage ambulancier ainsi qu'un couple présent également sur place prennent en charge les deux femmes blessées pour les accompagner à l'Hôpital Riviera-Chablais. Le petit chien, blessé également, est quant à lui conduit aux urgences vétérinaires. Les faits sont signalés à la Direction générale des affaires vétérinaires (DGAV). Dans l'attente des déterminations de l'autorité compétente, l'animal mordeur devra être promené en laisse et muni d'une muselière. Une patrouille de la brigade cynophile de la Gendarmerie est également intervenue.

Autres – Hors Riviera

Autoroute A9, 23.10.2025 - 0840 : autoroute fermée en raison d'une importante pollution

Un camion perd une importante quantité d'huile dans le tube montagne du tunnel de Glion, ce qui nécessite la fermeture du trafic. Une dizaine de pompiers se rendent sur place avec un camion de Défense Contre Hydrocarbures (DCH), pendant que la Protection civile gère la mise en place du plan « Délest » (dispositif de gestion du trafic routier) avec 17 astreints engagés pour assurer la régulation et la sécurité sur le réseau secondaire. Les pompiers terminent leurs opérations vers 11h. Le tout s'est effectué en collaboration avec la Gendarmerie.



Les 2 et 3 octobre, la compagnie 2 a tenu son cours de cadres en vue du cours de répétition qui aura lieu au mois de novembre 2025.

Le jeudi 9 octobre 2025, les astreints de la formation d'intervention régionale (FIR) des domaines pionnier, assistance et logistique ont réalisé un exercice de recherche de personnes dans les décombres.

Dimanche 26 octobre, 13 miliciens de la Protection civile ont été engagés à l'occasion du Lausanne Marathon 2025 pour assurer la gestion des flux de circulation, le bouclage des rues, ainsi que garantir l'accès aux partenaires sécuritaires.

En collaboration avec la section des samaritains de Vevey, six astreints de l'ORPC Riviera-Pays- d'Enhaut ont apporté un soutien administratif et logistique lors de la collecte de sang qui a eu lieu au Centre paroissial de Sainte Claire, les 29 et 30 octobre 2025.